

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020

Présents : Emilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Laurence DASI, Marie-Hélène GAULTIER, Benjamin HERVÉ, Landry BOSSA, Laurent PAIRASTRE, Stéphane LABIT, Nathalie ROUQUET, Bruno RENVOISÉ, Pascale RIBES, Céline VANNIER.

Excusé : Guibert MONGIS.

Madame Céline VANNIER a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- I – SCOLARISATION HORS COMMUNE**
- II – FIN TARIFS RÉGLEMENTÉS EN ÉLECTRICITÉ**
- III – CONTRATS ASSURANCES STATUTAIRES CDG31**
- IV – DEMANDE D'AIDE SPA (SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX)**
- V – INDEMNITÉS POUR LE GARDIENNAGE DES ÉGLISES COMMUNALES**
- VI – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2020 – CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ TEREGA**
- VII – RIFSEEP (IFSE – CIA)**
- VIII – RÉFÉRENT RANDONNÉE**
- IX – CIMETIÈRE – PROPOSITION GROUPE ELABOR**
- X – BARRIÈRES CCBA**
- XI – AFFAIRE LOSSANT : JUGEMENT**
- XII – COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ÉLECTORALE : DÉSIGNATION DE 2 CONSEILLERS MUNICIPAUX**
- XIII – LOT ASSÈCHEMENT DES MURS DE L'ÉGLISE**
- XIV – NACELLE POUR TRAVAUX**
- XV – ÉPICERIE**
- XVI – GROUPEMENT DE COMMANDE PERMANENT CCBA**
- XVII – NOMINATION RUE**
- XVIII – INFORMATIONS DIVERSES**

Avant l'ouverture de la séance, Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de voter pour un huis clos, vu le contexte de pandémie actuelle.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, VOTE pour que la séance se déroule à HUIS CLOS.

I – SCOLARISATION HORS COMMUNE

Madame le Maire fait lecture du courrier de la Mairie d'AUTERIVE, reçu en Mairie en date du 13 Octobre, relatif à des enfants scolarisés hors Commune et dont le déménagement a été effectué pendant l'année scolaire 2020/2021.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020

Madame le Maire explique que les enfants peuvent intégrer les écoles dès la rentrée scolaire 2021/2022. De ce fait, si la famille décide de les maintenir sur AUTERIVE, la Commune donnera un avis défavorable et sans participation financière.

Une famille dont les enfants sont scolarisés sur AUTERIVE, pour cette année, sollicite la Commune, pour une contribution au niveau de la cantine.

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, DONNE un avis défavorable sur le maintien des enfants sur AUTERIVE ainsi que sur la contribution cantine.

II – FIN TARIFS RÉGLEMENTÉS EN ÉLECTRICITÉ

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la fin des tarifs réglementés en électricité.

Nous sommes une administration de – de 10 salariés, une attestation envoyée à EDF nous permettra de conserver les tarifs.

III – CONTRATS ASSURANCES STATUTAIRES CDG31

Madame le Maire fait lecture aux membres du Conseil Municipal, du courrier du Centre de Gestion (CDG31) en date du 7 Juillet relatif à une modification de taux à effet au 01/01/2021.

Elle expose les différents choix possibles :

1. pour les agents CNRACL, il y a plusieurs taux (7,17 % - 6,38 % - 5,71 % 3,94 % et 1,98 %) avec diverses garanties et la Commune avait opté pour le choix 2.
2. pour les agents IRCANTEC, le taux passe à 1,19 au lieu de 1,13 %

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- MAINTENIR le choix 2 à 6,38 % pour les agents de la CNRACL
- VALIDER le taux à 1,19 % pour les agents IRCANTEC,
- AUTORISER Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès du CDG31 (Centre de Gestion) relatives au contrat groupe assurance statutaire 2019 par GRAS SAVOYE-AXA France Vie.

IV – DEMANDE D'AIDE SPA (SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX)

Madame le Maire fait lecture aux membres du Conseil Municipal, du courrier reçu de la Société Protectrice des Animaux (SPA) sollicitant une aide de la Commune.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, DONNENT un avis défavorable sur la demande d'aide pour la SPA.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020

V – INDEMNITÉS POUR LE GARDIENNAGE DES ÉGLISES COMMUNALES

Madame le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier reçu de la Préfecture de la Haute-Garonne proposant les indemnités pour le gardiennage des églises communales d'un montant de 120,97 € pour un gardien non résident sur la Commune.

Après discussions, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, DECIDE de ne pas allouer cette indemnité de gardiennage des églises communales et DEMANDE à Madame le Maire de vérifier si la dépense est obligatoire.

VI – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2020 – CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ TEREGA

Madame le Maire expose le courrier reçu de la société TEREGA pour le montant de la redevance sur l'occupation du domaine public (RODP) de la Commune, qui s'élève à 130 € pour l'année 2020, par les ouvrages de transport de gaz naturel à haute pression.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, ADOPTE les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages de transport de gaz naturel à haute pression.

VII – RIFSEEP (IFSE – CIA)

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a été mis en place ce mode indemnitaire, dont l'objet référencé est susvisé. Il a été délibéré en date du 4/03/2019 et modifiée en date du 2/12/2019

Le RIFSEEP se compose en deux parties :

1. IFSE = prime fixe et mensuelle et la valorisation des agents dans leur travail et leur expérience professionnelle.
2. CIA = prime modulable et annuelle, en fonction de l'engagement professionnel et la manière de servir. Cette partie est basée sur les entretiens professionnels faites avec les agents titulaires.

Après en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal et à l'unanimité, DECIDENT de verser le CIA dans son intégralité.

VIII – RÉFÉRENT RANDONNÉE

Madame le Maire fait lecture d'un mail reçu de la CCBA pour nommer un référent Randonnée pour notre Commune.

La CCBA veut relancer pour faire des repérages au niveau des chemins de randonnées déjà répertoriés et voir pour des nouveaux.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020

La Commune n'a pas de chemins de randos.
Se porte candidat comme référent Randonnée : Monsieur Benjamin HERVÉ.

IX – CIMETIÈRE – PROPOSITION GROUPE ELABOR

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, l'entrevue avec Mr GROSSARD du groupe ELABOR qui a fait une proposition pour un montant TTC de 10.467,72 € sur la gestion du Cimetière de la Commune.

Madame LEVRAT, chargée de la Gestion du Cimetière, a répertorié toutes les tombes et, depuis le logiciel « cimetière », met à jour les concessions.

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, VOTE pour ne pas donner suite à la proposition du groupe ELABOR.

X – BARRIÈRES CCBA

Madame le Maire expose le mail reçu de la CCBA – Service Collecte, aux membres du Conseil Municipal pour l'achat de barrières neuves du Tour de France dont l'association cycliste de Venerque s'est portée interlocutrice avec le fournisseur.

La Commune s'est proposée pour l'acquisition de 30 barrières à 39,90 € HT soit un total de 1.197 € HT dont l'arrivée est prévue aux alentours du 15 Décembre au niveau du Service Collecte de la CCBA.

XI – AFFAIRE LOSSANT : JUGEMENT

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le jugement a été reçu et l'avocat nous notifiera la décision.

La proposition que la Commune avait faite à Mme LOSSANT était supérieure et celle-ci l'a déclinée. La Commune prévoit d'ores et déjà de ne pas faire appel.

XII – COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ÉLECTORALE : DÉSIGNATION DE 2 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame le Maire explique qu'un mail a été reçu de la Préfecture de la Haute-Garonne – Service Elections pour redésigner 2 conseillers municipaux.

De ce fait, il conviendrait de désigner 2 personnes du Conseil et se porte candidates au poste de titulaire = Madame Pascale RIBES et en suppléante = Madame Céline VANNIER. La régularisation sera faite par retour de mail, pas besoin de délibérer.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020

XIII – LOT ASSÈCHEMENT DES MURS DE L'ÉGLISE

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'une offre a été reçue sur le site KLEKOON par l'entreprise BOURDARIOS.

Estimation	=	123.000 €	
Offre	=	411.000 €	moult débats + devis en 3 phases
Reoffre	=	69.000 €	

L'entreprise BOURDARIOS a établi en 3 phases les travaux pour l'assèchement des murs de l'Eglise car nous sommes au-dessus de l'estimation. Voir pour réfléchir sur la suite à donner.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, VALIDE la proposition de l'entreprise BOURDARIOS pour 69.000 €, correspondant à une première phase.

XIV – NACELLE POUR TRAVAUX

Le Comité des Fêtes devrait illuminer le village avec utilisation d'une nacelle au 1er week-end de Décembre.

Le Service Technique pourrait éventuellement s'en servir pour nettoyage de la toiture de l'Eglise et autres.

Le Conseil Municipal DONNE un avis favorable pour l'utilisation de la nacelle sur ce principe.

XV – ÉPICERIE

Madame le Maire fait part que le changement de l'éclairage au niveau de l'épicerie est en cours.

XVI – GROUPEMENT DE COMMANDE PERMANENT CCBA

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que la CCBA a mis en place d'un groupement de commandes permanent pour la durée du présent mandat pour :

1. Fournitures administratives
2. Carburants
3. Produits d'entretien
4. Equipements de protection individuelle.

Elle rappelle que les objectifs identifiés pour la mise en place de ce groupement sont d'optimiser le coût des procédures d'appels d'offres et d'obtenir des tarifs attractifs par la globalisation des besoins des membres de la CCBA.

Madame le Maire propose d'adhérer au groupement de commandes pour la réalisation d'achats de fournitures diverses comme référencées ci-dessus et tel que présenté dans la convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes mis en place par la CCBA
- AUTORISE la signature de la convention constitutive du groupement de commandes pour la période 2020/2026.

XVII – NOMINATION RUE

Lors des obsèques de Monsieur Lucien COFFE, Madame le Maire a été interpellé par Monsieur VINCHE, pour attribuer à la Rue de la Boulangerie le nom de M. Lucien COFFE.

L'ensemble de l'équipe municipale donne avis favorable sur le principe mais ne souhaite pas changer le nom d'une rue.

Elle est favorable à l'attribution du nom Lucien COFFE pour la création d'un nouvel espace.

Dossier mis en attente.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Appel à projet SDIE (Schéma Directeur Immobilier et Energétique :** 5 Communes ont candidaté tels que Venerque, Cintegabelle, Auterive, la CCBA et enfin CAUJAC : seule petite Commune.
Amendes de police : 6 passages piétons à créer + 1 à rénover.
Voir le Secteur Routier pour subvention.
Voir pour mettre pont en écluse (1 voiture) sur la Route de Saverdun
- **Le 11 Novembre :** La Préfecture demande de faire un minimum (10 personnes) et il y aura une gerbe au Monument aux morts.
- **Journal Communal :** Il a été validé et envoyé à l'éditeur pour une sortie prévue au 15/11.
- **Cadre COVID-19 :** relancer les personnes sensibles
- **Entretien remplacement Secrétariat :** Madame Emilie AERN qui a déjà effectué un remplacement en 2019 au niveau de la Mairie, commencera le 16/11 matin pour les paies et ensuite toutes les après-midis pour assurer le secrétariat général (comptabilité, paies, urbanisme, actes, arrêtés, etc)
- **Modification des horaires :** Madame Camille LEGENDRE viendra à compter du 1^{er} Décembre en après-midi pour le maintien du Service de la Poste et de l'Etat Civil.